



Tribunal de grande instance de Lyon

Référé civils : minutes des ordonnances

6495W 1-6495W140

1992-1994

Anaïs Auclair-Desrotour

Introduction

Zone d'identification

Cote :

6495W 1-6495W140

Date :

1992-1994

Description physique :

Importance matérielle : 15,61 ml

Importance matérielle : 140 articles

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Anaïs Auclair-Desrotour

Description du profil :

Nom de l'encodeur : Instrument de recherche produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned Systèmes

Langue : Instrument de recherche rédigé en français

Origine :

France. Tribunal de grande instance (Lyon, Rhône, France) / Greffe civil

Biographie ou Histoire :

Dans le cadre de la réforme de modernisation de la justice de 1958 (ordonnance 58-1273 du 22 décembre 1958 instituant les tribunaux de grande instance), 176 tribunaux de première instance sont supprimés.

Ceux qui subsistent sont transformés en tribunaux de grande instance.

En tant que juridiction de droit commun, le tribunal de grande instance traite en première instance de tous les litiges qui n'ont pas été expressément attribués par la loi à une autre juridiction.

Compétences et composition.

Chaque tribunal de grande instance comprend des magistrats professionnels, président, vice-présidents et juges, ainsi que des greffiers en chef, greffiers, collaborateurs des magistrats et des personnels de greffe. En principe, le tribunal de grande instance statue en formation collégiale, composée de trois magistrats du siège, juges professionnels, assistés d'un greffier.

Le président a un rôle majeur en ce qui concerne l'organisation et l'administration interne de la juridiction. Il a également des compétences juridictionnelles propres dans le cadre de procédures rapides, comme la procédure dite de référé, ou dans le cadre de certaines matières, comme la fonction de juge de l'exécution, qu'il peut cependant déléguer.

Auprès de chaque tribunal de grande instance, le ministère public intervient pour demander l'application de la loi et veiller au respect des intérêts généraux de la société. Il est représenté par le procureur de la République et ses substituts, qui forment le Parquet du tribunal de grande instance.

En matière civile, le tribunal de grande instance partage sa compétence avec le tribunal d'instance.

Il traite les litiges civils opposant des personnes privées (physiques ou morales) qui ne sont pas spécialement attribués par la loi à une autre juridiction civile (tribunal d'instance, conseil de prud'hommes), ainsi que les litiges civils qui concernent des demandes supérieures à 10 000 euros.

Il a une compétence exclusive pour de nombreuses affaires quel que soit le montant de la demande :

- état des personnes : état civil, filiation, changement de nom, nationalité (revendication, contestation) ;
- famille : régimes matrimoniaux, divorce, autorité parentale, adoption, pension alimentaire, succession ;
- droit immobilier : propriété immobilière, saisie immobilière ;
- propriété littéraire et artistique, propriété industrielle ;
- brevets d'invention et droit des marques ;
- exequatur ;
- sanctions disciplinaires contre un officier public et ministériel.

Suivant son importance, un tribunal de grande instance peut comprendre plusieurs "chambres" : celui de Lyon compte progressivement jusqu'à 14 chambres civiles au moins, qui se spécialisent plus ou moins. Pour certaines affaires, le tribunal de grande instance ne statue pas dans sa forme collégiale, mais à juge unique :

- le juge aux affaires familiales en matière de conflits familiaux (divorce, autorité parentale, obligation alimentaire) ;
 - le juge de la mise en état : il veille au bon déroulement de la procédure et fait en sorte que les affaires soient en état d'être jugées dans un délai raisonnable ;
 - le juge de l'exécution : il tranche les difficultés nées de l'exécution des décisions de justice ;
 - le juge des enfants : il intervient pour protéger les mineurs en danger et les jeunes majeurs.
- Dans les procédures civiles, le ministère public intervient obligatoirement dans certains cas, facultativement dans d'autres.

Le tribunal de grande instance (TGI) de Lyon est devenu tribunal judiciaire (TJ) de Lyon suite à la réforme judiciaire de 2019 (loi n° 2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice) mise en œuvre à compter du 1er janvier 2020, qui a fusionné les tribunaux de grande instance et les tribunaux d'instance existants situés dans la même commune. Son ressort territorial correspond toujours à l'arrondissement de Lyon.

Histoire de la conservation :

Ce versement, étant issu de l'ancien tribunal de grande instance de Lyon, a suivi l'histoire des localisations de ce tribunal. Resté longtemps lié à la cour d'appel de Lyon, il partagea ses locaux jusqu'en 1995 au sein du palais des vingt-quatre colonnes. Le bâtiment étant devenu inadapté à l'activité des juridictions, la décision fut alors prise d'édifier un nouveau palais dans le quartier de la Part-Dieu, au 67 rue Servient (69003).

Modalités d'entrée :

Type d'entrée : versement
Date d'entrée : 02/02/2026

Zone du contenu et de la structure

Présentation du contenu :

Ce versement est constitué des minutes des ordonnances de référés civils des années 1992, 1993 et 1994. La procédure de référé civil est une procédure d'urgence qui permet au juge de prendre des mesures provisoires sans trancher définitivement le litige. Elle est utilisée dans des cas d'urgence où des décisions rapides sont nécessaires pour protéger les droits des parties. L'audience se tient devant le juge des référés, qui peut ordonner des mesures telles que des injonctions ou des expertises.

Évaluation, tris et éliminations, sort final :

Les minutes de décisions civiles, conformément à la circulaire consolidée DGPA/SIAF/2022/007 du 15 novembre 2022, sont versées intégralement (076 TGI).

Mode de classement :

Le classement est chronologique par date d'ordonnance.

Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Les ordonnances de référés civils étant des décisions de justice rendues publiquement, elles sont librement communicables.

Autre Instrument de recherche :

Voir l'inventaire 6495W en PDF

Zone des sources complémentaires

Bibliographie :

- FARCY Jean-Claude, Guide des archives judiciaires et pénitentiaires : 1800-1954, Paris, CNRS, 1992, 1156 p.
- Notice générique de producteurs d'archives selon la norme AFNOR NF Z 44-060, issues de la convention entre le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et l'Association des Archivistes français (AAF) (2010-2019) suivante :
 - [MODELE] France. Tribunal de grande instance (commune, département, France)
: FR78422804100033_000000040

Répertoire

6495W1-6495W45 Année 1992.

1992

6495W1 Du 6 au 9 janvier 1992.

1992

6495W2 Du 13 au 16 janvier 1992.

1992

6495W3 Du 17 au 27 janvier 1992.

1992

6495W4 Du 29 janvier au 5 février 1992.

1992

6495W5 Du 6 au 13 février 1992.

1992

6495W6 Du 17 au 27 février 1992.

1992

6495W7 Du 2 au 9 mars 1992.

1992

6495W8 Du 11 au 18 mars 1992.

1992

6495W9 Du 19 au 23 mars 1992.

1992

6495W10 Du 25 au 30 mars 1992.

1992

6495W11 Du 2 au 7 mars 1992.

1992

6495W12 Du 9 au 17 avril 1992.	1992
6495W13 Du 21 au 29 avril 1992.	1992
6495W14 Du 4 au 7 mai 1992.	1992
6495W15 Du 11 au 18 mai 1992.	1992
6495W16 Du 18 au 21 mai 1992.	1992
6495W17 Du 25 mai au 3 juin 1992.	1992
6495W18 Du 4 au 9 juin 1992.	1992
6495W19 Du 10 au 17 juin 1992.	1992
6495W20 Du 18 au 25 juin 1992.	1992
6495W21 Du 29 juin au 1^{er} juillet 1992.	1992
6495W22 Du 2 au 3 juillet 1992.	1992
6495W23 Du 6 au 9 juillet 1992.	1992
6495W24 Du 13 au 22 juillet 1992.	1992

6495W25 Le 27 juillet 1992.	1992
6495W26 Du 27 au 31 juillet 1992.	1992
6495W27 Du 3 au 4 août 1992.	1992
6495W28 Du 6 au 17 août 1992.	1992
6495W29 Du 24 au 31 août 1992.	1992
6495W30 Du 1^{er} au 11 septembre 1992.	1992
6495W31 Du 14 au 17 septembre 1992.	1992
6495W32 Du 21 au 25 septembre 1992.	1992
6495W33 Du 28 septembre au 1^{er} octobre 1992.	1992
6495W34 Du 2 au 14 octobre 1992.	1992
6495W35 Du 15 au 19 octobre 1992.	1992
6495W36 Du 21 au 28 octobre 1992.	1992
6495W37 Du 29 octobre au 2 novembre 1992.	1992

6495W38 Du 3 au 9 novembre 1992.	1992
6495W39 Du 10 au 16 novembre 1992.	1992
6495W40 Du 18 au 25 novembre 1992.	1992
6495W41 Du 26 novembre au 02 décembre 1992.	1992
6495W42 Du 3 au 9 décembre 1992.	1992
6495W43 Du 10 au 15 décembre 1992.	1992
6495W44 Le 17 Décembre 1992.	1992
6495W45 Du 21 au 28 décembre 1992.	1992
6495W46-6495W98 Année 1993.	1993
6495W46 Du 4 au 8 janvier 1993.	1993
6495W47 Du 11 au 14 janvier 1993.	1993
6495W48 Du 14 au 19 janvier 1993.	1993
6495W49 Le 21 janvier 1993.	1993
6495W50 Le 25 janvier 1993.	1993

6495W51 Du 28 janvier au 3 février 1993.	1993
6495W52 Du 4 au 8 février 1993.	1993
6495W53 Du 11 au 15 février 1993.	1993
6495W54 Du 16 au 23 février 1993.	1993
6495W55 Du 25 février au 1er mars 1993.	1993
6495W56 Du 2 au 11 mars 1993.	1993
6495W57 Du 12 au 18 mars 1993.	1993
6495W58 Du 19 au 25 mars 1993.	1993
6495W59 Du 26 mars au 1er avril 1993.	1993
6495W60 Du 2 au 7 avril 1993.	1993
6495W61 Du 8 au 15 avril 1993.	1993
6495W62 Du 19 au 22 avril 1993.	1993
6495W63 Du 23 au 30 avril 1993.	1993

6495W64 Du 3 au 6 mai 1993.	1993
6495W65 Du 7 au 13 mai 1993.	1993
6495W66 Du 17 au 19 mai 1993.	1993
6495W67 Du 24 au 26 mai 1993.	1993
6495W68 Du 27 mai au 1er juin 1993.	1993
6495W69 Le 3 juin 1993.	1993
6495W70 Le 7 juin 1993.	1993
6495W71 Du 10 au 14 juin 1993.	1993
6495W72 Du 15 au 21 juin 1993.	1993
6495W73 Le 24 juin 1993.	1993
6495W74 Le 27 juin 1993.	1993
6495W75 Du 30 au 5 juillet 1993.	1993
6495W76 Le 8 juillet 1993.	1993

6495W77 Du 12 au 19 juillet 1993.	1993
6495W78 Du 23 au 29 juillet 1993.	1993
6495W79 Du 2 au 12 août 1993.	1993
6495W80 Du 16 août au 3 septembre 1993.	1993
6495W81 Du 6 au 7 septembre 1993.	1993
6495W82 Du 7 au 13 septembre 1993.	1993
6495W83 Du 14 au 17 septembre 1993.	1993
6495W84 Du 20 au 24 septembre 1993.	1993
6495W85 Le 27 septembre 1993.	1993
6495W86 Du 28 au 30 septembre 1993.	1993
6495W87 Du 4 au 11 octobre 1993.	1993
6495W88 Du 12 au 19 octobre 1993.	1993
6495W89 Du 20 au 25 octobre 1993.	1993

6495W90 Du 26 au 29 octobre 1993.	1993
6495W91 Du 2 au 8 novembre 1993.	1993
6495W92 Du 9 au 15 novembre 1993.	1993
6495W93 Du 16 au 22 novembre 1993.	1993
6495W94 Du 23 au 26 novembre 1993.	1993
6495W95 Du 29 au 30 novembre 1993.	1993
6495W96 Du 2 au 13 décembre 1993.	1993
6495W97 Du 14 au 20 décembre 1993.	1993
6495W98 Du 21 au 27 décembre 1993.	1993
6495W99-6495W140 Année 1994.	1994
6495W99 Du 3 au 4 janvier 1994.	1994
6495W100 Du 5 au 17 janvier 1994.	1994
6495W101 Du 18 au 24 janvier 1994.	1994
6495W102 Du 25 janvier au 1^{er} février 1994.	1994

6495W103 Du 2 au 14 février 1994.	1994
6495W104 Du 15 au 25 février 1994.	1994
6495W105 Du 28 février au 7 mars 1994.	1994
6495W106 Du 14 au 18 mars 1994.	1994
6495W107 Du 21 au 25 mars 1994.	1994
6495W108 Du 28 mars au 5 avril 1994.	1994
6495W109 Du 6 au 11 avril 1994.	1994
6495W110 Du 12 au 18 avril 1994.	1994
6495W111 Du 19 au 21 avril 1994.	1994
6495W112 Du 25 au 26 avril 1994.	1994
6495W113 Du 2 au 11 mai 1994.	1994
6495W114 Du 16 au 20 mai 1994.	1994
6495W115 Du 24 au 30 mai 1994.	1994

6495W116 Du 31 mai au 3 juin 1994.	1994
6495W117 Du 6 au 10 juin 1994.	1994
6495W118 Du 13 au 16 juin 1994.	1994
6495W119 Du 17 au 21 juin 1994.	1994
6495W120 Du 22 au 28 juin 1994.	1994
6495W121 Du 30 juin au 4 juillet 1994.	1994
6495W122 Du 5 au 11 juillet 1994.	1994
6495W123 Du 12 au 22 juillet 1994.	1994
6495W124 Du 25 au 28 juillet 1994.	1994
6495W125 Du 1^{er} au 25 août 1994.	1994
6495W126 Du 29 août au 5 septembre 1994.	1994
6495W127 Du 6 au 13 septembre 1994.	1994
6495W128 Du 14 au 20 septembre 1994.	1994

6495W129 Du 22 septembre au 3 octobre 1994.	1994
6495W130 Du 4 au 10 octobre 1994.	1994
6495W131 Du 11 au 17 octobre 1994.	1994
6495W132 Du 18 au 24 octobre 1994.	1994
6495W133 Du 25 octobre au 7 novembre 1994.	1994
6495W134 Du 8 au 10 novembre 1994.	1994
6495W135 Du 14 au 21 novembre 1994.	1994
6495W136 Du 22 au 28 novembre 1994.	1994
6495W137 Du 29 novembre au 9 décembre 1994.	1994
6495W138 Du 12 au 16 décembre 1994.	1994
6495W139 Le 19 décembre 1994.	1994
6495W140 Du 20 au 29 décembre 1994.	1994
